



Abbé P. BERTRAND

Aumônier du Lycée
d'Alençon.



Catéchisme

sur

L'INTRONISATION ou RÈGNE SOCIAL

DU SACRÉ-CŒUR DE JESUS

dans

LES FAMILLES CHRÉTIENNES

5^e ÉDITION

(35^e mille)



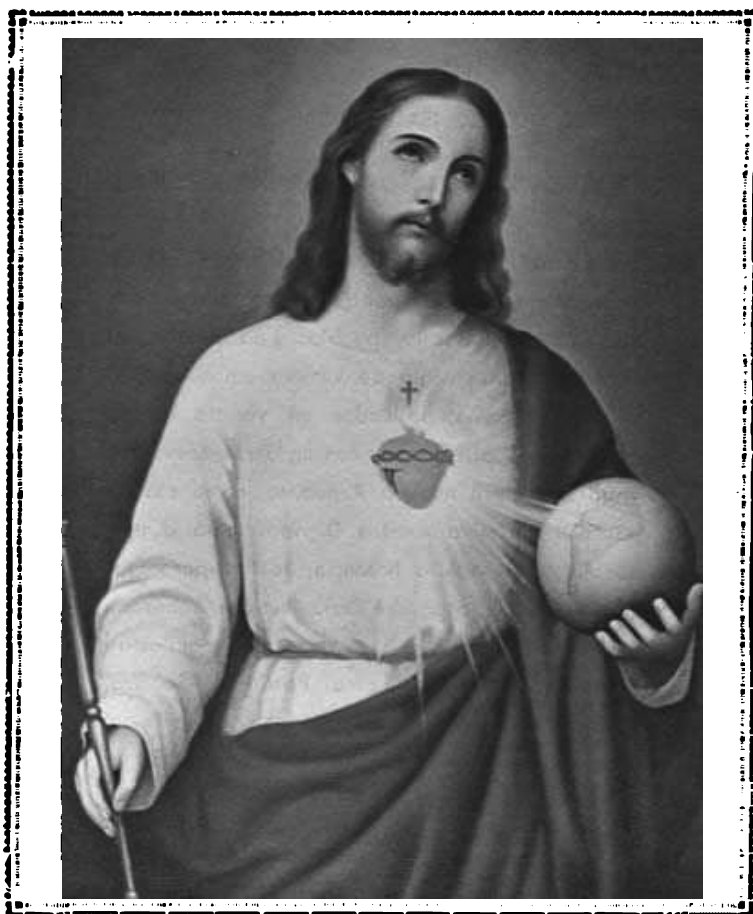
ALENÇON

2, rue de la Demi-Lune, 2

1920

*« Partout où l'image de mon Cœur
sera exposée pour y être singulie-
rement honorée, elle y attirera
l'abondance de toutes sortes de
bénédictions. »*

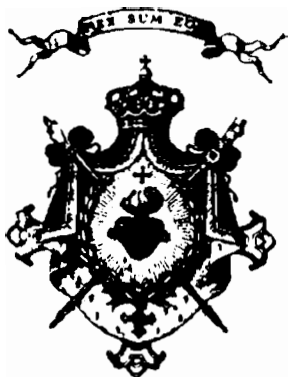
Notre-Seigneur à la Bienh. Marg.-Marie.
(d'après Vie et Œuvres, II, 569.)



*Je dois entrer et demeurer dans ta maison...
Aujourd'hui cette famille a reçu le salut.*

(Saint Luc, XIX, 5, 9.)

Cœur Sacré de Jésus
Que votre Règne arrive



Abbé P. BERTRAND

*Aumônier du Lycée
d'Alençon.*



Catéchisme

sur

L'INTRONISATION ou RÈGNE SOCIAL

DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

dans

LES FAMILLES CHRÉTIENNES

3^e ÉDITION

(35^e mille)

ALENÇON

2, rue de la Demi-Lune, 2

—
1920

PRIX NON FRANCO :

L'exemplaire.	0 fr. 50
La douzaine	5 »
Le cent.	40 »



DÉPÔTS :

ALENÇON { *Secrétariat de l'Intronisation :*
2, RUE DE LA DEMI-LUNE

SÉES, *Secrétariat de l'Intronisation :* Maison des
SS.-CC. et de l'Adoration, RUE DES CORDELIERS.

Secrétariats internationaux :

PARIS		PARAY-LE-MONIAL
35, RUE DE PICPUS (12 ^e)		RUE DU GÉNÉRAL-PETIT



BÉNÉDICTION AUTOGRAPHE DE S. S. LE PAPE BENOÎT XV
AU R. P. MATHÉO CRAWLEY,

Religieux des Sacrés-Cœurs,
Directeur du « Règne social du Sacré-Cœur de Jésus
dans les familles chrétiennes ».

*Ce directeur ainsi qu'il est membre de l'œuvre
du règne social du Sacré-Cœur de Jésus dans les familles chrétiennes.
Nous accordons de grand cœur la bénédiction apostolique
avec le souhait que leur équilibre de foi et d'amour
parviennent à faire mieux connaître Jésus-Christ et
à restaurer ses droits sur la famille et la société.*

Du Vatican le 12 Mai 1917

Benedictus PP. XV



Du Vatican, 14 janvier 1916. — Nous désirons
que les familles chrétiennes se consacrent solennel-
lement au divin Cœur de Jésus et dès maintenant,
Nous bénissons, toutes et chacune, les familles qui
par là concourront à la reconnaissance sociale
de la souveraineté d'amour du Sacré-Cœur de
Jésus dans les familles chrétiennes.

BENOÎT XV, Pape.



FAVEUR ACCORDÉE PAR S. S. BENOÎT XV
AUX MEMBRES DES SECRÉTARIATS

A tous ceux qui travaillent dans les Centres ou
Secrétariats de l'Œuvre pour répandre la dévotion
au Sacré-Cœur de Jésus, Nous accordons volontiers
la Bénédiction Apostolique, souhaitant que leur tra-
vail soit couronné de succès.

Rome, 27 février 1916.

NIL OBSTAT

V. PRUNIER,
Censor.

IMPRIMATUR :

Sées, le 17 Janvier 1920.

CH. LECONTE,
v. g.



CATÉCHISME

SUR L'INTRONISATION



LEÇON PRÉLIMINAIRE

De la Dévotion au Sacré-Cœur.

Qu'est-ce que le Sacré-Cœur ?

Le Sacré-Cœur est le Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme.

Est-ce le Cœur même de Notre-Seigneur Jésus-Christ, son vrai Cœur, son Cœur de chair ?

Oui, c'est le Cœur même de Notre-Seigneur Jésus-Christ, son vrai Cœur, le Cœur de chair vivant dans sa poitrine.

Pourquoi la dévotion envers ce Cœur de chair ?

Parce que ce Cœur de chair fait partie de la personne de Jésus-Christ qui tout entière est adorable.

Mais si la personne de Jésus est tout entière adorable, pourquoi rendre un culte spécial au Cœur lui-même ?

Parce que Notre-Seigneur lui-même a demandé ce culte à son Cœur qui a tant aimé les hommes.

N'est-ce pas, d'ailleurs, l'amour de Jésus que nous voulons honorer, en honorant son Cœur ?

Oui, c'est l'immense amour de Jésus pour nous que nous voulons honorer en honorant son Cœur.

Le Sacré-Cœur, c'est donc Jésus lui-même, Jésus aimant ?

Oui, le Sacré-Cœur, c'est Jésus lui-même ; c'est Jésus aimant qui veut être Jésus aimé.

Et pour que le Sacré-Cœur soit aimé, que ferons-nous ?

Pour que le Sacré-Cœur soit aimé, nous l'INTRONISERONS DANS NOS FOYERS.





LEÇON PREMIÈRE

En quoi consiste l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers.

Que veut dire le mot introniser ?

Le mot introniser veut dire : mettre sur un trône ⁽¹⁾.

Qu'est-ce donc, d'après le sens même du mot, qu'introniser le Sacré-Cœur dans les foyers ?

Introniser le Sacré-Cœur dans les foyers, c'est METTRE L'IMAGE DU CŒUR DE JÉSUS COMME SUR UN TRÔNE, C'EST-A-DIRE A LA PLACE D'HONNEUR DE CES FOYERS.

Pourquoi METTRE SUR UN TRÔNE, introniser le Sacré-Cœur de Jésus ?

Parce que Jésus est Roi et qu'Il veut être reconnu comme Roi.

Comment Jésus est-il Roi ?

Jésus est Roi de droit, parce qu'Il nous a créés et qu'Il nous a rachetés.

(1) Le mot paraît heureusement choisi : il éveille, par le son de ses syllabes, les idées de trône, de cérémonial, de règne effectif. — Mgr CAILLOT, Evêque de Grenoble, Pastorale du Carême 1918. La demander aux Secrétariats intern. au prix de 0 fr. 30 l'unité, port en sus.

N'a-t-il pas Lui-même affirmé sa royauté ?

Oui, Jésus s'est dit Roi devant Pilate (1).

Et à la bienheureuse Marguerite-Marie, Il a déclaré : « JE RÉGNERAI MALGRÉ MES ENNEMIS ET TOUS CEUX QUI S'Y OPPOSERONT » (2).

Pourquoi L'introniser SOUS L'IMAGE DE SON CŒUR ?

Parce que Jésus est notre AMI ; c'est par son Cœur, par son Amour qu'Il veut régner.

Pourquoi L'introniser AU FOYER ?

Parce que le foyer est le centre de la famille, source de la vie ;

Parce que le Règne familial du Sacré-Cœur amènera infailliblement son Règne universel et social.

Et pourquoi mettre l'image de son Cœur A LA PLACE D'HONNEUR du foyer ?

Parce qu'il est bien évident que Jésus, le Roi des rois, ne peut avoir que la première place au foyer chrétien.

Qu'entendez-vous par LA PLACE D'HONNEUR DU FOYER ?

Par la place d'honneur du foyer, j'entends une place très en vue, dans la pièce principale de la

(1) Saint-Jean, XVIII, 37.

(2) *Vie et OEuvres de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, par Mgr GAUTHEY. Tome II, page 533.

maison, *la pièce de famille*, afin que les visiteurs voient bien que Jésus est le Roi et l'Ami de cette maison.

Cette installation de l'image du Cœur de Jésus à la place d'honneur du foyer est-elle toute l'Intronisation ?

Non, mais une partie seulement qui rend plus grandiose et plus complète la CONSÉCRATION de la famille au Sacré-Cœur.

En quoi consiste donc l'acte de l'Intronisation ?

L'acte de l'Intronisation consiste : 1^o A placer l'image du Cœur de Jésus à une place d'honneur de la maison ; 2^o à se consacrer à Lui ; 3^o à Lui promettre de « vivre cette consécration » par une vie très chrétienne.





LEÇON DEUXIÈME

Comment doit se faire l'Intronisation.

Comment doit se faire l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers ?

L'Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers doit se faire avec solennité.

Pourquoi l'Intronisation doit-elle se faire avec solennité ?

Parce que Jésus-Christ Roi doit être intronisé royalement ;

Parce que le Sacré-Cœur a demandé d'être reçu « AVEC MAGNIFICENCE » dans la demeure de ses enfants ;

Parce que Notre-Seigneur méconnu, blasphémé publiquement et socialement, veut être publiquement et socialement proclamé Roi des foyers chrétiens.

Que faut-il pour que l'Intronisation soit solennelle ?

Pour que l'Intronisation soit solennelle, il faut observer certaines recommandations, avant, pendant, après la cérémonie.

Qu'est-il recommandé AVANT la cérémonie de l'Intronisation ?

Avant la cérémonie de l'Intronisation, il est recommandé :

1^o D'avoir une BELLE IMAGE (ou statue) du Sacré-Cœur.

2^o D'orner cette image de fleurs, de lumières, du portrait des absents.

3^o D'inviter prêtre, parents et amis. En l'absence du prêtre, il faut faire bénir auparavant l'image du Sacré-Cœur⁽¹⁾.

La présence du prêtre est-elle nécessaire ?

La présence du prêtre est nécessaire pour gagner les indulgences (page 48), à moins que l'Evêque du diocèse ne la juge impossible ou trop difficile dans un cas particulier ⁽²⁾.

Que conseille-t-on encore AVANT l'Intronisation ?

On conseille de choisir une date marquante (jour de fête, anniversaire aimé, premier vendredi du mois, etc...);

(1) Procurez-vous, si possible, autant de « cérémoniaux » qu'il y a de personnes présentes.

(2) Si le prêtre ne peut être invité, le chef de famille et, à son défaut, la maîtresse de maison, ne doivent pas hésiter à faire eux-mêmes l'Intronisation du Sacré-Cœur. Ils renouvelleront la consécration de leur foyer avec le prêtre, dès que sa présence redeviendra facile et possible. A aucun prix, il ne faut retarder l'heure de la grâce. — *Lettre du P. MATHÉO.*

De faire célébrer une messe ou du moins de communier pour le Règne du Sacré-Cœur.

Que faut-il faire PENDANT la Cérémonie elle-même ?

Pendant la Cérémonie, il faut suivre avec piété les prières du Cérémonial (page 42), auquel on peut ajouter le chant d'un cantique.

Ne pourrait-on pas lire une autre formule de consécration ?

Pour gagner les indulgences, il est indispensable de se servir de la formule requise (page 43). Il est également préférable, pour l'unité de l'OEuvre, que les autres prières du Cérémonial soient partout les mêmes ⁽¹⁾.

Qu'est-il recommandé de faire APRÈS la Cérémonie ?

Après la Cérémonie, il faut signer le *Document familial* ou Acte authentique de l'Intronisation, conserver la grande feuille comme souvenir de famille, et renvoyer l'autre, avec son adresse bien complète, à un secrétariat.

Pourquoi envoyer son adresse à un Secrétariat ?

Pour que le secrétariat puisse inviter la famille aux fêtes et réunions de l'OEuvre ;

Pour que les noms soient transmis à Paray-le-Monial et à Montmartre où ils sont conservés.

⁽¹⁾ De même qu'à l'Eglise on chante le même *Credo* de foi, que dans toutes les familles se chante le même *Credo* d'amour. — R. P. MATHÉO.

Si le père ne veut pas l'Intronisation, la mère et même les enfants peuvent-ils consacrer leur foyer au Sacré-Cœur ?

Oui, ils le peuvent et grâce à cet acte de foi, le Cœur de Jésus aura pour l'absent des miséricordes infinies.

Et si le chef de famille ne juge pas bon de mettre l'image du Sacré-Cœur à la place d'honneur ?

Il vaut mieux la mettre, dans ce cas, à la place voulue par lui, plutôt que de refuser l'Intronisation ou même la retarder; les autres membres de la famille suppléeront à ce manque d'honneur extérieur par plus d'amour et de confiance.

Cette consécration solennelle de la famille au Cœur de Jésus doit-elle être renouvelée ?

Cette consécration solennelle doit être renouvelée, au moins chaque année, le jour de la fête du Sacré-Cœur, et à l'anniversaire de l'Intronisation.

N'est-il pas utile de la renouveler plus souvent ?

« Oui, dit la bienheureuse Marguerite-Marie, renouvelons souvent notre consécration au Cœur de Jésus et pratiquons-la fidèlement. Le Sacré-Cœur y prend un singulier plaisir ⁽¹⁾. »

(1) Catéchisme de la Dévotion au Sacré-Cœur par le R. P. Yenveux, p. 232.

Quand donc peut-elle être renouvelée ?

Beaucoup de familles la renouvellent tous les premiers vendredis du mois (page 43). Il est mieux de le faire chaque jour, après la prière du soir, par une courte formule (page 50).

On recommande instamment de la renouveler dans les grandes circonstances de la vie, aux jours de joie et de peine, afin que l'Amour du Cœur de Jésus devienne une *vraie tradition familiale*.

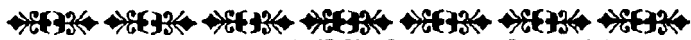
Que penser des Consécrations de tous les foyers d'une paroisse, faites à l'église seulement ?

Ces consécrations collectives, pour excellentes qu'elles soient, n'ont pas la même portée que les consécrations particulières⁽¹⁾. C'est *au foyer même* que l'Intronisation doit se faire⁽²⁾.

(1) Paroles de S. S. Benoît XV à Mgr. l'Archevêque de Rouen (Extrait de « la Croix »), 27 janvier 1918.

(2) Décret de la S. Pénitencerie, du 1^{er} mars 1918.





LEÇON TROISIÈME

Conséquences de l'Intronisation.

La cérémonie faite, tout est-il fini ?

Non, tout n'est pas fini.

Et pourquoi tout n'est-il pas fini ?

Parce que l'Œuvre de l'Intronisation ne consiste pas seulement à placer au foyer une image du Sacré-Cœur et à prononcer devant elle une consécration.

Après la Cérémonie, le Sacré-Cœur doit régner vraiment sur le foyer consacré ; il doit en être le CHEF VIVANT, le VRAI MAÎTRE, l'AMI INTIME ⁽¹⁾.

Que reste-t-il à faire pour qu'il en soit ainsi ?

« Il faut, nous dit la bienheureuse Marguerite-Marie, commencer tout de bon à ne vivre que POUR LE SACRÉ-CŒUR ET DANS LUI » ⁽²⁾.

⁽¹⁾ « La Royauté de Notre-Seigneur doit être vécue, réalisée, affirmée sans cesse ». — P. MATHÉO. Circulaire du 27 décembre 1917.

L'Intronisation est la reconnaissance, non seulement solennelle et sociale, mais permanente de la royauté de Notre-Seigneur. Elle doit créer dans la famille un état permanent de dévouement et d'amour envers le Sacré-Cœur.

⁽²⁾ *Vie et Œuvres*, II, 277.

N'est-ce pas d'ailleurs à cette condition que le Cœur de Jésus a promis ses grâces ?

Oui, c'est à la condition d'être AIMÉ et HONORÉ que le Cœur de Jésus a promis ses abondantes bénédictions.

Et comment doit-on honorer le Cœur de Jésus ?

On doit, tout d'abord, honorer le Sacré-Cœur,
PAR UNE VIE VRAIMENT CHRÉTIENNE.

Qu'est-ce à dire : « Par une vie vraiment chrétienne » ?

C'est-à-dire : En croyant tout ce qu'enseigne l'Eglise catholique romaine ;

En remplissant parfaitement nos devoirs d'état ;

En observant, sans respect humain, les Commandements de Dieu et de l'Eglise (1) ;

En priant et en recevant les sacrements.

Où trouve-t-on ce programme de la vie chrétienne ?

Ce programme de la vie chrétienne se trouve dans l'Evangile et le Catéchisme.

Il faut donc étudier ces livres ?

Oui, il faut étudier le Catéchisme en famille,

(1) La famille consacrée veillera tout particulièrement à sanctifier le Dimanche par le repos et l'assistance aux offices de sa paroisse, à respecter le saint Nom de Dieu, les lois du mariage, à donner à ses enfants une éducation chrétienne, à garder soigneusement la justice, la charité, la modestie, l'abstinence et le grand précepte de la Communion pascale.

et passer quelques instants du dimanche à lire l'Evangile qui est l'histoire du Sacré-Cœur, l'histoire de l'Amour de Jésus-Christ pour les hommes.

N'est-ce pas le Pape lui-même qui a recommandé cette étude ?

Oui, c'est le Pape Benoît XV : « Il importe grandement, nous dit-il, de connaître le Christ, de connaître sa doctrine, sa vie, sa passion, sa gloire. » (Voir page 53.)

Que pouvons-nous faire encore pour honorer le Cœur de Jésus ?

Nous nous efforcerons de VIVRE EN INTIMITÉ avec Lui ⁽¹⁾.

Jésus désire-t-il cette intimité ?

Oui, Jésus veut être traité en Ami ; Il veut vivre notre vie, partager avec nous la vie commune, la vie de famille.

Est-il facile de réaliser cette vie d'intimité avec le Cœur de Jésus ?

Rien n'est plus facile ni plus consolant que d'être avec Jésus comme avec un ami vivant réellement au foyer.

Pratiquement, que ferons-nous CHAQUE JOUR, pour vivre avec Jésus cette vie d'intimité ?

Chaque jour, non seulement nous Le prierons,

(1) Les Associés des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration, de la Garde d'Honneur, de l'Apostolat de la Prière, de l'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence, etc., rempliront très fidèlement les engagements qu'ils ont pris.

mais devant son image, nous ferons en commun la prière du soir — qui sera la prière de la famille — et nous la terminerons au moins par une des invocations suivantes :

Cœur Sacré de Jésus, que votre règne arrive ⁽¹⁾.

Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous ⁽²⁾.

Cœur Sacré de Jésus, je crois à votre amour pour moi ⁽³⁾.

Vive le Sacré-Cœur de Jésus dans tous les siècles des siècles ⁽⁴⁾.

Que ferons-nous CHAQUE MOIS ?

NOUS COMMUNIERONS tous les PREMIERS VENDREDIS de chaque mois pour RÉPARER, autant qu'il est possible, les outrages que Notre-Seigneur reçoit au Très Saint Sacrement.

Notre-Seigneur n'a-t-il pas attaché à la Communion du premier vendredi une grande Promesse de miséricorde ?

Oui, Notre-Seigneur a promis à tous ceux qui

⁽¹⁾ 300 j. d'indulg. chaque fois; Pie X, 29 juin-6 juillet 1906.

⁽²⁾ 300 j. d'indulg. chaque fois; indulg. plénière, aux conditions ordinaires, une fois le mois, lorsqu'on l'a récitée chaque jour. Pie X, 27 juin 1906.

⁽³⁾ 300 j. d'indulg. chaque fois; Pie X, 29 juillet 1907-18 juillet 1908.

⁽⁴⁾ 100 j. d'indulg. trois fois par jour, pour les membres de la Congrégation des Sacrés-Cœurs et ceux de l'Association extérieure des Sacrés-Cœurs.

COMMUNIERONT les PREMIERS VENDREDIS, NEUF MOIS DE SUITE, LA GRACE DE LA PÉNITENCE FINALE ; ils ne mourront point dans sa disgrâce, ni sans recevoir les sacrements. Son Divin Cœur sera leur asile assuré au dernier moment ⁽¹⁾.

Que ferons-nous CHAQUE ANNÉE ?

Chaque année, nous célébrerons la FÊTE DU SACRÉ-CŒUR, qui doit être « la FÊTE DU FOYER ».

Comment la fête du Sacré-Cœur sera-t-elle vraiment la fête du foyer ?

Elle le sera par la sainte Communion : « CE JOUR-LÀ, dit Notre-Seigneur, ON HONORERA MON CŒUR EN COMMUNIANTE ET EN LUI FAISANT RÉPARATION D'HONNEUR PAR UNE AMENDE HONORABLE. »

Par la rénovation, au foyer, de la Consécration solennelle ;

Par l'assistance aux offices de la journée ;

Par les quelques douceurs données aux enfants.

N'y a-t-il pas encore d'autres délicatesses que nous pouvons avoir, pour vivre, avec le Cœur de Jésus, dans la plus grande intimité ?

Oui, nous pouvons, par exemple :

Lui offrir notre travail au moins par la pensée ;

Lui dire nos joies et nos peines ;

Recourir à Lui en toutes circonstances, Lui confiant nos difficultés, Lui demandant lumières, force, consolations ;

(1) *Vie et Œuvres*, II, 397.

Lui apporter des fleurs...

Lui amener les petits enfants, et pour qu'ils soient bien à Lui, les faire communier dès qu'ils en sont capables, le premier vendredi du mois ; les faire inscrire dans la *Ligue des Benjamins et des Tharsicius* du Cœur de Jésus.

Le recevoir dans la sainte Eucharistie autant qu'il nous sera permis ;

Faire l'Exercice de l'Heure sainte, au moins la veille du premier vendredi du mois ⁽¹⁾ ;

Chercher à Le faire aimer autour de nous ⁽²⁾ ;

Aimer SA MÈRE, la Vierge Marie, qui doit être la REINE du foyer.

Et alors, que sera ce foyer ?

Ce foyer sera la demeure de Jésus, son *chez Lui*, son « Ciel » ici-bas. Il sera le sanctuaire où le Sacré-Cœur réalisera toutes ses promesses infaillibles.

⁽¹⁾ Pour faciliter cette pratique de piété à laquelle l'Eglise a attaché une indulgence plénière, il est permis de choisir une heure de la soirée du jeudi au vendredi. Les âmes ferventes de la famille pourraient faire à tour de rôle l'heure sainte de chaque jeudi ; elles aimeront à se servir pour cela des *Heures Saintes* composées par le R. P. Mathéo.

(Demander les Tracts spéciaux pour la *Ligue des Benjamins et des Tharsicius*, 4 fr. 50 le cent ; 0 fr. 05 l'unité, et les *Heures Saintes* au Secrétariat international de Paris.)

⁽²⁾ Voir leçon VI^e page 29.

Quelles sont les Promesses de Notre-Seigneur en faveur des familles dévouées à son Cœur ?

Notre-Seigneur a promis qu' « IL LES BÉNIRAIT ;

« RÉUNIRAIT CELLES QUI SONT DIVISÉES ;

« PROTÈGERAIT CELLES QUI SONT EN QUELQUE
NÉCESSITÉ ;

« RÉPANDRAIT D'ABONDANTES BÉNÉDICTIONS SUR
TOUTES LEURS ENTREPRISES ;

« LES CONSOLERAIT DANS TOUTES LEURS PEINES »⁽¹⁾.

Donnez maintenant, en quelques mots, tout le vrai sens de l'Intronisation ?

Tout le vrai sens de l'Intronisation est dans ces paroles :

Introniser l'image du Cœur de Jésus au foyer, c'est Le proclamer Roi et Maître de ce foyer :

« Lui dire qu'on se met sous sa dépendance,
« sous sa loi, sous son bon plaisir ;

« C'est Lui dire solennellement que désormais
« Il présidera en Roi et en Ami à la vie domes-
« tique ;

« C'est faire de son foyer une maison sacrée, y
« établir en permanence une sorte de présence
« de Dieu »⁽²⁾ ».

⁽¹⁾ *Vie et Œuvres*, II, 528, etc.

⁽²⁾ Mgr l'Evêque de Bayonne, Pastorale du 26 juillet 1916.





LEÇON QUATRIÈME

But de l'Intronisation. Son opportunité.

D'après les données précédentes, quel est le but immédiat de l'Intronisation ?

Le but immédiat de l'Intronisation est de sanctifier la famille ; de refaire des foyers chrétiens par la dévotion au Sacré-Cœur, devenu le Roi, le Père, l'Ami, le Tout de ces foyers.

Pourquoi dites-vous : le but immédiat ?

Parce que le but éloigné de l'Intronisation est d'établir le règne social du Cœur de Jésus.

Comment le règne social du Cœur de Jésus est-il la conséquence du règne familial ?

Parce que la famille est le fondement de la société. Si la famille est chrétienne, la société le sera, comme elle sera païenne si la famille est sans foi.

N'est-ce pas d'ailleurs à la famille que l'impiété s'est attaquée avant tout ?

Oui, c'est à la famille que l'impiété s'est attaquée

par le divorce, l'école sans Dieu et autres moyens ; elle l'a corrompue pour corrompre la société.

Cette œuvre n'est-elle pas un hommage de réparation ?

Oui, cette œuvre est un solennel hommage de réparation sociale. Elle « s'applique à réparer deux péchés particuliers à notre époque : 1^o la laïcisation et la dissolution de la famille ; 2^o l'attentat social contre la majesté divine de Jésus-Christ » (1).

Comment repare-t-elle ces deux péchés ?

Elle les répare en faisant proclamer publiquement, au sein de la famille, la royauté méconnue de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Quelle est la conclusion qui s'impose ?

La conclusion qui s'impose est que l'Œuvre de l'Intronisation du Cœur de Jésus est une œuvre des plus OPPORTUNES.

(1) Extrait de la Revue Romaine : « Acta Pontificia », 25 mai 1915, qui ajoute :

« De là ressort la parfaite convenance et propriété du titre de cette œuvre : « Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers » ; titre excellemment exprimé dans plusieurs langues, bien qu'en latin et en italien on soit obligé de recourir à des périphrases, puisqu'on ne saurait trouver dans ces deux langues le mot « intronisation » qui, à vrai dire, exprime mieux le mode et la fin de cet apostolat. »

Cette opportunité n'a-t-elle pas été proclamée par le Pape Benoît XV ?

Cette opportunité a été proclamée par le Pape Benoît XV dans une lettre au R. P. Mathéo : « RIEN, dit-il, N'A PLUS D'OPPORTUNITÉ dans les temps présents que votre entreprise » (1).

De plus, cette « entreprise » n'est-elle pas tout particulièrement opportune pour nous Français ?

Oui, parce que le Sacré-Cœur veut régner sur la France, et Il ne régnera vraiment sur elle qu'après l'avoir reconquise famille par famille.

Ne pourrait-on pas dire plus encore ?

Oui, car c'est PAR la France que le Sacré-Cœur veut régner sur les autres nations.

(1) Lettre du 27 avril 1915 ; voir page 51.





LEÇON CINQUIÈME

Légitimité de l'Intronisation.

L'Intronisation ainsi comprise n'est-elle pas une dévotion nouvelle ?

Non, « c'est bien la pure, la simple, la franche dévotion au Sacré-Cœur, telle qu'elle nous a été transmise dans les révélations de la bienheureuse Marguerite-Marie, telle que l'Eglise l'a sanctionnée de sa suprême autorité » (1).

Cette façon d'honorer le Sacré-Cœur n'a-t-elle pas toutefois quelque chose de particulier ?

Elle a cela de particulier que l'installation de l'image du Sacré-Cœur est une installation SOLENNELLE à la PLACE D'HONNEUR du foyer ;

Que la Consécration de la famille FAITE AU FOYER LUI-MÊME doit être constamment RENOUVELÉE et VÉCUE ;

Que l'OEuvre est une vraie CROISADE ORGANISÉE PAR TOUTE LA TERRE, pour préparer le *Règne social* du Cœur de Jésus.

(1) Lettre de Son Eminence le Cardinal Billot au R. P. Mathéo, le 26 avril 1915 ; voir page 55.

Quel est l'apôtre de cette croisade universelle ?

L'apôtre de cette croisade universelle est le R. P. MATHÉO CRAWLEY, religieux américain de la Congrégation des SS. CC. de Picpus.

Et sur quoi le R. P. Mathéo s'est-il basé pour entreprendre son apostolat ?

Le P. Mathéo s'est basé sur la Révélation de Paray-le-Monial résumée tout entière dans cette affirmation du Sauveur : « **Je régnerai malgré mes ennemis** » ⁽¹⁾.

Citez d'autres paroles de Notre-Seigneur prouvant son désir d'être intronisé dans les foyers ?

« Il m'a encore assuré, nous dit la Bienheureuse Marguerite-Marie, qu'IL PRENAIT UN SINGULIER PLAISIR D'ÊTRE HONORÉ SOUS LA FIGURE DE CE CŒUR DE CHAIR DONT IL VOULAIT QUE L'IMAGE FÛT EXPOSÉE EN PUBLIC ET QUE PARTOUT OÙ CETTE IMAGE SERAIT **exposée** POUR Y ÊTRE **singulièrement honorée**, ELLE Y ATTIRERAIT TOUTES SORTES DE BÉNÉDICTIONS ⁽²⁾.

Il promet « qu'IL NE LAISSERA JAMAIS PÉRIR TOUS CEUX QUI **se consacreront** ET SE DÉVOUERONT A LUI... ⁽³⁾ »

« IL DÉSIRE ENTRER **avec pompe et magnificence** DANS LA **maison** DES PRINCES ET DES ROIS, etc. » ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ *Vie et Œuvres*, I, 275.

⁽²⁾ *Vie et Œuvres*, I, 244.

⁽³⁾ D'après *Vie et Œuvres*, II, 528.

⁽⁴⁾ *Vie et Œuvres*, II, 436.

La bienheureuse Marguerite-Marie n'a-t-elle pas elle-même intronisé le Sacré-Cœur ?

Oui, la bienheureuse Marguerite-Marie est la « toute première » personne qui ait intronisé le Sacré-Cœur. Elle plaça son image au milieu des fleurs et se consacra à Lui, entourée des jeunes novices de Paray-le-Monial dont elle était la maîtresse ⁽¹⁾.

Y a-t-il dans l'Evangile des scènes que nous pouvons rapprocher de cette entrée de Notre-Seigneur dans les familles ?

Oui, il y en a surtout deux :

L'entrée de Notre-Seigneur dans la maison de Zachée le publicain où Il fut reçu avec honneur et joie ⁽²⁾ ;

L'entrée de Notre-Seigneur à Béthanie, chez Lazare, au foyer duquel Il était reçu en vrai Roi et en Ami ⁽³⁾.

L'Eglise approuve-t-elle cette croisade de l'Intronisation ?

Oui, l'Eglise l'approuve :

Avec les Papes Pie X et Benoît XV, plus de 300 Evêques, Archevêques et Cardinaux l'ont fortement recommandée.

⁽¹⁾ Voir *Vie et Œuvres*, II, 103-104.

⁽²⁾ Lucas, XIX, 1-10.

⁽³⁾ Jo, XI.

Quelles sont les paroles de Pie X au R. P. Mathéo ?

« Mon enfant, je ne vous permets pas... je vous **COMMANDE** de vous dévouer à cette œuvre... je vous **ORDONNE** de l'entreprendre... Consacrez-y toute votre vie. » ⁽¹⁾

Quelles sont celles de Benoît XV ?

« Nous vous exhortons à persévérer activement dans l'apostolat commencé... En agissant ainsi, vous obéissez à Jésus-Christ lui-même... » ⁽²⁾

Le ciel lui-même ne se plaît-il pas à combler de grâces cette œuvre de l'Intronisation ?

Le ciel lui-même se plaît à combler de grâces, dont quelques-unes paraissent vraiment miraculeuses, cette œuvre de l'Intronisation. Par elle, le règne d'amour du Cœur de Jésus se propage avec une telle rapidité qu'on l'a surnommée « LA CROISADE DE LA PROVIDENCE ».

Nous pouvons donc en toute confiance introniser le Sacré-Cœur ?

Oui, nous pouvons en toute confiance introniser le Sacré-Cœur, puisque c'est sur le désir des Souverains Pontifes, vicaires de Jésus-Christ, que l'Intronisation est prêchée par toute la terre.

⁽¹⁾ Rome, 1907.

⁽²⁾ Lettre de Benoît XV au P. Mathéo, 27 avril 1915 voir page 51.



LEÇON SIXIÈME

Apostolat de l'Intronisation.

La famille du Sacré-Cœur doit-elle être apôtre ?

Oui, la famille du Sacré-Cœur doit être apôtre ; elle doit chercher à faire connaître et aimer son Roi, à L'introniser dans d'autres foyers.

Pour quelles raisons doit-elle être apôtre ?

Elle doit être apôtre parce que Dieu a confié à chacun le soin de son prochain ; parce que celui-là n'aime pas vraiment le Sacré-Cœur qui ne cherche pas à Le faire aimer.

Notre-Seigneur ne veut-il pas que nous Le fassions aimer ?

Oui, Notre-Seigneur le veut. « SI TU SAVAIS, disait-il à la bienheureuse Marguerite-Marie, COMBIEN JE SUIS ALTÉRÉ DE ME FAIRE AIMER DES HOMMES !... TU N'ÉPARGNERAIS RIEN POUR CELA... J'AI SOIF... JE BRÛLE DU DÉSIR D'ÊTRE AIMÉ... ⁽¹⁾ »

« JE VEUX QUE TU ME Serves D'INSTRUMENT POUR ATTIRER DES CŒURS A MON AMOUR. » ⁽²⁾

⁽¹⁾ *Vie et Œuvres*, II, 600.

⁽²⁾ *Vie et Œuvres*, II, 191.

Quelles promesses Notre-Seigneur a-t-il faites aux apôtres de son Cœur ?

Aux apôtres de son Cœur, Notre-Seigneur a fait de magnifiques promesses. La bienheureuse Marguerite-Marie nous dit :

« HEUREUX SERONT CEUX DONT IL SE SERA SERVI
« POUR ÉTABLIR SON EMPIRE ⁽¹⁾.

« ILS AURONT LEUR NOM INSCRIT DANS SON CŒUR ET
« IL N'EN SERA JAMAIS EFFACÉ ⁽²⁾.

« ILS S'ATTIRENT PAR LA L'AMITIÉ ET LES BÉNÉDICTI-
« TIONS ÉTERNELLES DE CET AIMABLE CŒUR ⁽³⁾.

« IL M'A PROMIS QUE TOUS CEUX QUI LUI SERONT
« **dévoués** ET CONSACRÉS NE PÉRIRONT JAMAIS ⁽⁴⁾.

« CEUX QUI TRAVAILLENT AU SALUT DES AMES
« AURONT L'ART DE TOUCHER LES CŒURS LES PLUS
« ENDURCIS... » ⁽⁵⁾

Et alors, nous serons ses apôtres, nous Lui gagnerons des foyers ?

Oui, nous serons ses apôtres, nous Lui gagnerons des foyers par la prière, la souffrance, la charité, l'action.

Comment serons-nous apôtres par la prière ?

Nous serons apôtres par la prière en redisant

⁽¹⁾ *Vie et Œuvres*, II, pages 484 et 485.

⁽²⁾ D'après *Vie et Œuvres*, I, 364.

⁽³⁾ II, 424.

⁽⁴⁾ II, 300.

⁽⁵⁾ II, 623 (note).

souvent : Cœur Sacré de Jésus que votre règne arrive ;

En choisissant un jour par mois, par quinzaine, par semaine, où nous communierons pour le règne du Sacré-Cœur.

Comment serons-nous apôtres par la souffrance ?

Nous serons apôtres par la souffrance, en offrant au Cœur de Jésus, pour l'avènement de son Règne d'amour, nos fatigues, nos maladies, nos sacrifices, nos épreuves morales.

Comment serons-nous apôtres par la charité ?

Nous serons apôtres par la charité, en favorisant de nos aumônes l'apostolat des secrétariats de l'Œuvre.

Comment serons-nous apôtres par l'action ?

Nous serons apôtres par l'action, en donnant l'exemple d'une sainte vie ; en profitant de toutes les occasions favorables pour faire connaître, aimer, introniser le Cœur de Jésus.

Quels sont les groupements qu'il importe de gagner à l'Œuvre ?

Il importe de gagner à l'œuvre :

1^o Les Communautés religieuses : les personnes *passent*, les communautés *restent*... ;

2^o Les Œuvres catholiques et sociales, à cause des familles où s'exerce leur action.

L'Intronisation du Sacré-Cœur dans les écoles

et les œuvres de jeunesse n'a-t-elle pas une importance spéciale ?

Oui, parce que :

L'école est une famille où se forment l'esprit et le cœur des enfants ;

L'enfant est l'avenir, la famille de demain ;

L'enfant est ingénieux : il gagnera facilement à sa cause le cœur d'un père, d'une mère, d'un ami ;

L'enfant est tout particulièrement aimé du Cœur de Jésus..., etc...

Comment le Sacré-Cœur sera-t-il vraiment le Roi de nos écoles ?

Le Sacré-Cœur sera vraiment le Roi de nos écoles, si le maître, après L'avoir solennellement intronisé dans sa classe, se considère comme son *adjoint* ;

Si l'enfant regarde le Sacré-Cœur comme son *vrai Maître*, prend l'habitude de travailler, d'obéir, d'être sage pour Lui ;

Si chaque jour il pense à Lui offrir ses difficultés, ses joies, ses petites peines, quelques privations... (1)

Comment procéderons-nous dans cet apostolat ?

Nous procéderons dans cet apostolat avec toute la délicatesse et tout l'amour de notre âme ;

(1) Voir la brochure : *L'Intronisation dans les écoles*, de M. l'abbé LESUEUR ; l'unité 0 fr. 25 non franco ; chez l'auteur, LE PIN LA GARENNE (Orne) ou au Secrét. Intern., 35, rue de Picpus, PARIS.

Nous procéderons surtout avec un GRAND ESPRIT DE FOI.

Où puiserons-nous ce grand esprit de foi ?

Nous puiserons ce grand esprit de foi dans ces paroles de Notre-Seigneur :

« SI TU LE CROIS, TU VERRAS LA PUISSANCE DE MON
« CŒUR DANS LA MAGNIFICENCE DE MON AMOUR ⁽¹⁾ ;

« JE SERAI TA FORCE, NE CRAINS RIEN ⁽²⁾ ;

« TU NE MANQUERAS DE SECOURS QUE LORSQUE MON
« CŒUR MANQUERA DE PUISSANCE ⁽³⁾ ;

« LES RICHESSES INFINIES DE MON CŒUR SUPPLÉE-
« RONT ET ÉGALERONT TOUT ⁽⁴⁾ ;

« JE RÉGNERAI MALGRÉ MES ENNEMIS ET TOUS CEUX
« QUI S'Y OPPOSERONT ⁽⁵⁾. »

*N'est-il pas doux de mourir après s'être dé-
voué pour le Cœur de Jésus ?*

« Oui, IL EST DOUX DE MOURIR, nous dit la bien-
heureuse Marguerite-Marie, APRÈS AVOIR EU UNE
TENDRE ET CONSTANTE DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR DE
JÉSUS-CHRIST ⁽⁶⁾. »

⁽¹⁾ *Vie et Œuvres*, II, 426 (note).

⁽²⁾ II, 72.

⁽³⁾ I, 173.

⁽⁴⁾ II, 94.

⁽⁵⁾ II, 533.

⁽⁶⁾ II, 624.



LEÇON SEPTIÈME

Réponses aux principales Objections.

Encore une œuvre !

Non, mais cette œuvre est la flamme, la vie, le couronnement divin de toutes les autres.

Pourquoi ne pas s'en tenir au Crucifix ?

Parce que le divin Crucifié lui-même a demandé que l'image de son Cœur soit exposée et honorée au sein des familles.

De plus, le Cœur qui a voulu la croix par amour pour nous, mérite, avant la croix elle-même, nos adorations et notre amour confiant.

N'y a-t-il pas des inconvénients à ce que l'image du Sacré-Cœur soit au salon ou dans la pièce principale du foyer ?

Non : ou les conversations qu'on tient et les fêtes qu'on donne sont honnêtes, et alors Notre-Seigneur peut les présider ; ou ces fêtes, ces conversations sont deshonnêtes, et un chrétien ne doit jamais les tolérer.

Mais il y a des statues, des tableaux inconvenants ?..

Il faut alors choisir entre Jésus et ces statues....

ces livres et ces journaux !... On ne peut servir deux maîtres à la fois.

Nous avons l'image du Sacré-Cœur dans notre maison, à quoi bon l'Intronisation ?

A faire *honorer*, par une vie chrétienne, le Cœur Sacré de Jésus, dont l'image n'est souvent qu'exposée ;

A *réparer*, par une solennelle et permanente proclamation d'amour, les outrages qui Lui sont faits sans cesse.

Mais pourquoi faire tant de cérémonies pour une action si simple en elle-même : celle de placer chez soi une image du Sacré-Cœur ?

Parce que l'Intronisation est tout autre chose qu'une simple installation d'image.

L'Intronisation est : 1^o un *hommage* rendu par une famille à la royauté de Jésus-Christ. Or cet hommage doit être aussi solennel que possible :

Parce que Notre-Seigneur l'a demandé ;

Parce que sa royauté méconnue, outragée publiquement et socialement, doit être reconnue publiquement et socialement.

L'Intronisation est : 2^o une *consécration* solennelle de la famille au Cœur de Jésus. C'est un *contrat*... entre les deux : la famille consacrée doit mener avec Jésus, son Roi et son Ami, une vie d'union, d'intimité, la vie commune...

Or, pareil contrat mérite bien quelque solennité !

Ma consécration au Sacré-Cœur est faite et signée depuis longtemps !

L'Intronisation du Sacré-Cœur est plus qu'une consécration : c'est Jésus entrant solennellement au foyer, Jésus *vivant* dans la famille avec son Cœur rempli de miséricorde et de tendresse.

A votre consécration, ajoutez donc l'Intronisation :

1^o Ayez, dit le Pape Benoît XV, l'esprit de force chrétienne qui s'impose pour pratiquer cette belle forme de la dévotion au Sacré-Cœur, pour accomplir l'acte nécessaire de placer son image à un poste éminent ⁽¹⁾ ;

2^o Renouvelez SOLENNELLEMENT, avec tous les vôtres, votre consécration première ;

3^o VIVEZ CETTE CONSÉCRATION, c'est-à-dire, vivez désormais pour le Sacré-Cœur et avec Lui.

(1) Extrait du discours de Benoît XV à l'occasion de la lecture solennelle des décrets concernant la canonisation de la Bienheureuse Marguerite-Marie, etc., 17 mars 1918.





LEÇON HUITIÈME

Organisation pratique de l'Œuvre.

Que faut-il distinguer pour bien comprendre l'organisation pratique de l'Œuvre ?

Il faut distinguer :

1^o L'acte même de l'Intronisation qui consiste à mettre à la place d'honneur l'Image du Cœur de Jésus et à se consacrer solennellement à Lui ;

2^o Le règne effectif et durable de ce divin Cœur dont l'Intronisation doit être le gage et le point de départ.

Pourquoi distinguer ces deux parties ?

Parce que chacune d'elles appelle une organisation spéciale et bien distincte.

Comment s'obtient l'organisation de la première partie de l'Œuvre ?

L'organisation de la première partie de l'Œuvre s'obtient par la constitution des secrétariats.

Qu'entendez-vous par un secrétariat ?

Un secrétariat est un groupe de personnes dévouées au Sacré-Cœur, qui, sous la direction de l'autorité ecclésiastique se proposent de promouvoir l'Œuvre de l'Intronisation.

(Demander le *Tract des Secrétariats*, 35, rue de Picpus Paris. 0 fr. 20 l'unité.)

Où faut-il établir ces secrétariats ?

Les secrétariats doivent être établis dans chaque localité, sous la direction du Curé ou d'un Prêtre désigné par lui.

Quelles sont les principales fonctions du secrétariat ?

Le secrétariat doit :

1^o Se réunir régulièrement pour s'occuper de la propagande de l'Œuvre ;

2^o Préparer à l'Intronisation les familles qui désirent la faire ;

3^o Tenir à leur disposition des cérémoniaux, des images, des brochures..., etc ;

4^o Recueillir les noms des familles qui ont intronisé le Sacré-Cœur et les envoyer aux secrétariats diocésains ou internationaux ; (¹)

5^o Adresser un rapport annuel à l'un de ces secrétariats.

Comment organiser la seconde partie de l'Œuvre ?

Par l'érection canonique de la pieuse Association du Règne Social du Sacré-Cœur de Jésus dans les familles chrétiennes.

(¹) Adresses des Secrétariats internationaux :

Paris, 35, rue de Picpus (XII^e).

Paray-le-Monial, rue du Général-Petit.

Valparaiso (Chili), Collège des Sacrés-Cœurs.

Qu'est-ce que l'ASSOCIATION DU RÈGNE SOCIAL DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS DANS LES FAMILLES CHRÉTIENNES ?

C'est la réunion, sous l'autorité de l'Evêque et du Curé, des familles qui ont intronisé chez elles le Sacré-Cœur de Jésus.

Quel est le but de cette Association ?

Le but de cette Association est de perpétuer les fruits de l'Intronisation, en assurant le Règne effectif et durable du Sacré-Cœur dans les familles ; ou, comme l'a dit le Souverain Pontife Benoit XV, *de faire mieux connaître Jésus-Christ et de restaurer ses droits sur la famille et la société* ⁽¹⁾.

Par quel moyen poursuit-elle ce but ?

Elle poursuit ce but par l'observation fidèle de ses Statuts.

Quelles sont les principales obligations des familles associées ?

Les principales obligations des familles associées sont :

- 1^o L'inscription sur le Registre de l'Association ;
- 2^o Une réunion annuelle ;
- 3^o La vie vraiment chrétienne, qui reconnaît

⁽¹⁾ Bénédiction apostolique au R. P. Mathéo : 12 mai 1917.

pratiquement la Royauté du Christ proclamée par l'Acte de l'Intronisation. (Voir Leçon troisième : CONSÉQUENCES DE L'INTRONISATION.)

Cette Association est-elle approuvée par l'Eglise ?

Oui, S. S. Benoît XV a accordé le 12 mai 1917 « la Bénédiction Apostolique au Directeur ainsi qu'aux membres de l'Œuvre du Règne Social du Sacré-Cœur de Jésus dans les familles chrétiennes. »

Plusieurs Cardinaux et Evêques ont approuvé les Statuts.

Cette Association est-elle érigée déjà ?

Cette Association est canoniquement érigée dans plusieurs diocèses de France et de l'étranger.

Que faut-il pour son érection canonique ?

1^o Messieurs les Ecclésiastiques demandent l'érection canonique à l'Ordinaire du lieu, en indiquant la chapelle ou l'Eglise dans laquelle ils veulent l'établir. Un modèle pour cette érection est envoyé avec les statuts (1) ;

2^o La permission obtenue, ils convoquent à l'église les familles qui ont fait l'Intronisation et, après une allocution de circonstance, donnent lecture du décret épiscopal d'érection ;

(1) On trouve les Statuts et la formule d'érection au secrétariat international, 35, Rue de Picpus, Paris (XII^e).

3^o Les noms des membres de l'Association sont inscrits sur un registre spécial;

4^o Le décret épiscopal est encadré et affiché à l'église ou à la sacristie.

Pourquoi ce titre : « ASSOCIATION DU RÈGNE SOCIAL DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS DANS LES FAMILLES CHRÉTIENNES » ?

Parce qu'il exprime parfaitement le but que se propose cette Association.

L'Intronisation et le Règne social sont donc une seule et même Œuvre ?

Oui, l'Intronisation et le Règne Social sont une seule et même Œuvre ⁽¹⁾.

Et si l'organisation de cette Œuvre rencontre de grandes difficultés ?

Il faut alors redoubler de prières et de sacrifices; demander au Sacré-Cœur de susciter des personnes qui prient et souffrent pour l'œuvre.

« Notre-Seigneur fait de grandes choses par de petites âmes quand ces petites âmes sont dociles à ses inspirations et... savent s'oublier » ⁽²⁾.

⁽¹⁾ La Direction générale de cette œuvre est établie à la maison-mère de la Congrégation des Sacrés-Cœurs (16, rue *Damien-de-Veuster*, BRAINE-LE-COMTE, Hainaut, Belgique), sous la présidence du T. R. P. Supérieur Général de cette Congrégation.

⁽²⁾ Paroles du R. P. Mathéo, à la Visitation de Lyon, novembre 1916.



CÉRÉMONIAL DE L'INTRONISATION

INDULGENCIÉ PAR LES PAPE PIE X ET BENOIT XV

*Et conforme aux réponses de la Sacrée Pénitencerie
du 1^{er} Mars 1918.*

Le Prêtre, revêtu du surplis et de l'étole, bénit
l'image ou la statue du Sacré-Cœur.

*Benedictio Imaginis Sacratissimi Cordis Jesu Christi,
Domini Nostri.*

✠ *Adjutorium nostrum in nomine Domini.*

R *Qui fecit cælum et terram.*

✠ *Dominus vobiscum.*

R *Et cum spiritu tuo.*

OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, qui Sanctorum tuorum imagines pingi non reprobas, ut quoties illas oculis corporis intuemur, toties eorum actus et sanctitatem ad imitandum memoriæ oculis meditemur; hanc, quæsumus, Imaginem in honorem et memoriam Sacratissimi Cordis Unigeniti Filii tui Domini nostri Jesu Christi adaptatam, bene † dicere et sanctificare digneris; et præsta, ut quicumque coram illa Cor Sacratissimi Unigeniti Filii tui suppliciter colere et honorare studuerit, illius meritis et obtentu a te gratiam in præsentia, et æternam gloriam obtineat in futurum. Per Christum Dominum nostrum.
Amen.

(Ultimo aspergat aqua benedicta).

Après la bénédiction, le Prêtre lui-même, ou, s'il ne peut le faire commodément, le père ou un autre membre de la famille installe l'image du Sacré-Cœur à la place d'honneur qui lui a été réservée.

Tous proclament alors leur foi en récitant à haute voix le *Je crois en Dieu*.

Le Prêtre rappelle en quelques mots le sens de ce grand acte familial — les obligations de vie chrétienne qui en découlent — la nécessité pour la famille de renouveler constamment sa Consécration au Cœur de Jésus.

Puis le Prêtre (à son défaut, le père ou la mère), lit cet

ACTE DE CONSÉCRATION ⁽¹⁾

Cœur Sacré de Jésus. Vous qui avez manifesté à la B^{se} Marguerite-Marie le désir de régner sur les familles chrétiennes, nous venons aujourd'hui proclamer votre Royauté la plus absolue sur la nôtre. Nous voulons vivre désormais de votre vie, nous voulons faire fleurir dans notre sein les vertus auxquelles Vous avez promis la paix dès ici-bas, nous voulons bannir loin de nous l'esprit mondain que Vous avez maudit.

Vous régnerez sur nos intelligences par la simplicité de notre foi. Vous régnerez sur nos cœurs par l'amour sans réserve dont ils brûleront pour Vous et dont nous entretiendrons la flamme par la réception fréquente de votre divine Eucharistie.

(¹) Texte approuvé par S. S. Pie X, à la demande du Procureur général de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, Piepus (Rescrit du 29 mai 1908) et requis pour gagner les indulgences (S. Pénitencerie, 4^{re} mars 1918).

Daignez, ô divin Cœur, présider nos réunions, bénir nos entreprises spirituelles et temporelles, écarter nos soucis, sanctifier nos joies, soulager nos peines. Si jamais l'un ou l'autre d'entre nous avait le malheur de Vous affliger, rappelez-lui, ô Cœur de Jésus, que Vous êtes bon et miséricordieux pour le pécheur pénitent. Et quand sonnera l'heure de la séparation, quand la mort viendra jeter le deuil au milieu de nous, nous serons tous, et ceux qui partent et ceux qui restent, soumis à vos décrets éternels. Nous nous consolerons par la pensée qu'un jour viendra où toute la famille, réunie au Ciel, pourra chanter à jamais vos gloires et vos bienfaits.

Daigne le Cœur Immaculé de Marie, daigne le glorieux Patriarche saint Joseph Vous présenter cette consécration et nous la rappeler tous les jours de notre vie !

Vive le Cœur de Jésus, notre Roi et notre Père !

Personne ne devant manquer au foyer en un jour si solennel, évoquons le souvenir et la présence des chers défunts de la famille et récitons pour eux et pour les absents un *Pater* et un *Ave*.

Ensuite, tous récitent à genoux cette

Prière

(Luc par le Prêtre et toute la famille)

Gloire au Sacré-Cœur de Jésus, pour la miséricorde infinie dont il a usé envers les heureux serviteurs de ce foyer, en le choisissant, entre mille autres, comme un héritage d'amour et un sanctuaire

de réparation, où on Le dédommagera de l'ingratitude des hommes!

Quelle n'est pas, ô Jésus! la confusion de cette portion de votre troupeau fidèle, en acceptant l'honneur insigne de vous voir présider notre famille! Comme elle vous adore en silence, et se réjouit de vous voir partager sous le même toit. les fatigues, les soucis et les joies innocentes de vos enfants! Nous ne sommes pas dignes, il est vrai, que vous entriez sous cet humble toit; mais vous avez déjà prononcé une parole, où s'est peinte la beauté de votre Cœur très saint, et nos âmes qui ont soif de vous, ont trouvé dans la blessure de votre côté, ô bon Jésus. les eaux vives qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle.

Ainsi donc, contrits et confiants, nous venons nous donner à vous, qui êtes la vie immuable. Restez au milieu de nous, ô Cœur trois fois saint, car nous sentons l'irrésistible besoin de vous aimer et de vous faire aimer, vous, qui êtes le buisson ardent, qui doit embraser le monde pour le purifier. Oh! oui; que cette maison soit pour vous un asile aussi doux que celui de Béthanie, où vous puissiez trouver le repos près des âmes aimantes, qui ont choisi la meilleure part dans l'heureuse intimité de votre Cœur! Qu'elle soit, ô Sauveur aimé, l'humble mais hospitalier refuge de l'Egypte, pendant l'exil que vous infligent vos ennemis!

Venez, Seigneur Jésus, venez, car ici, comme à Nazareth, on aime d'un tendre amour la Vierge

Marie, cette douce Mère que vous-même nous avez donnée. Venez remplir par votre douce présence les vides que le malheur et la mort ont laissés parmi nous. O Ami très fidèle, si vous aviez été ici aux tristes heures de la douleur et du deuil, nos larmes auraient été moins amères, nous aurions senti le baume salutaire sur ces secrètes blessures, que vous seul connaissez; venez, car voici que s'approche peut-être pour nous le soir angoissant des chagrins, et que décline le jour fugitif de notre jeunesse et de nos illusions. Restez avec nous, car déjà il se fait tard, et le monde pervers veut nous envelopper des ombres de ses négations, alors que nous ne voulons nous attacher qu'à vous, parce que seul vous êtes la Voie, la Vérité et la Vie. Laissez entendre, ô Jésus, ces mots des temps passés : *Il faut qu'aujourd'hui vous me donniez l'hospitalité dans cette maison.*

Oui, Seigneur, établissez ici votre séjour, pour que nous vivions de votre amour et dans votre compagnie, nous qui vous proclamons notre Roi, car nous n'en voulons pas d'autre que Vous.

Aimé, béni et glorifié, soit à jamais dans ce foyer le Cœur triomphant de Jésus ! Que son règne arrive ! Ainsi soit-il !

On récite alors le *Salve Regina*, comme hommage d'amour au Cœur Immaculé de Marie.

Salut, ô Reine, Mère	Salve, Regina, Mater
de miséricorde, notre vie,	misericordiæ. vita, dul-
notre douceur et notre	cedo et spes nostra,

espérance, salut ! Vers vous nous crions, pauvres exilés, malheureux enfants d'Eve. Vers vous nous soupirons, gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes. De grâce, ô notre Avocate, tournez vers nous votre regard miséricordieux ; et après cet exil, montrez-nous Jésus, le fruit béni de votre sein : O clément, ô bonne, ô douce Vierge Marie !

salve. Ad te clamamus exules, filii Hevæ. Ad te suspiramus, gementes et fletentes in hac lacrymarum valle. Eia ergo, Advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte. Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende. O clemens, o pia, ô dulcis Virgo Maria.

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous ! (Trois fois.)

Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous !

Saint Joseph, priez pour nous !

Bienheureuse Marguerite-Marie, priez pour nous !

Vivat Cor Jesu Sacratissimum per infinita sæcula sæculorum ! Amen.

Le Prêtre bénit l'assistance.

Tous les membres présents signent le *Document familial* ou authentique de l'Intronisation. Le demander aux secrétariats de l'Œuvre.

Avis. — Aussitôt l'Intronisation faite à leur foyer, les familles chrétiennes sont invitées à se faire inscrire dans une des églises ou chapelles où l'« *Association du Règne Social du Sacré-Cœur de Jésus dans les Familles chrétiennes* » a été canoniquement érigée par l'Évêque du lieu. — (Voir page 39.)

Indulgences.

1° Indulgences de sept ans et de sept quarantaines, à tous les membres de la famille qui, au moins contrits de cœur, assisteront pieusement à la cérémonie de l'Intronisation du Sacré-Cœur de Jésus dans leur foyer ;

2° Indulgence plénière aux mêmes si, s'étant confessés et ayant communie ce jour-là, ils visitent une église ou un oratoire public et y récitent quelques prières aux intentions du Souverain Pontife ;

3° Indulgence de 300 jours aux mêmes, une fois dans l'année, le jour où ils renouvellent leur Acte de Consécration devant l'image du Sacré-Cœur de Jésus ;

4° Indulgence plénière aux mêmes, ce même jour, si, s'étant confessés et ayant communie, ils renouvellent leur Acte de Consécration, visitent ensuite une église ou un oratoire public et y récitent quelques prières aux intentions du Souverain Pontife.

N. B. — Les indulgences que le Pape Pie X avait accordées aux Evêques du Chili et que le Pape Benoît XV avait étendues à l'Univers Catholique dans sa lettre au B. P. Mathéo, du 27 avril 1915, ont été augmentées par décret de la S. Penitencerie le 1^{er} mars 1918.

De plus, pour gagner ces indulgences, la S. Penitencerie précise que la Consécration se fasse dans la forme établie depuis le commencement dans l'Œuvre de l'Intronisation, c'est-à-dire : 1° qu'elle ait lieu dans la maison et non à l'église ; 2° que le prêtre bénisse l'image ; 3° qu'il l'installe, autant que possible, lui-même, à la place d'honneur de la maison ; 4° qu'il récite l'Acte de Consécration en se servant du texte approuvé et indulgencié par le rescrit du 19 mai 1908.

La présence du prêtre, lorsqu'elle est possible, est donc nécessaire pour gagner les indulgences.

Quand faut-il estimer qu'il y a impossibilité d'assurer la présence d'un prêtre, pour qu'un laïque puisse installer l'image du Sacré-Cœur, préalablement bénite, et réciter la formule de Consécration ? Rép. — Cette décision relève du jugement prudent de l'Ordinaire du lieu.

(S. Pénitencerie Apostolique. Décret du 1^{er} Mars 1918).

Prière pour les Secrétariats et les Apôtres de l'Œuvre

O Jésus, Roi d'amour et de miséricorde, nous vous demandons, au nom des promesses que vous avez faites à Marguerite-Marie en faveur des âmes dévouées à votre Sacré-Cœur, que s'étende, par vos prêtres, le règne de votre Cœur adorable dans la France, et par elle, dans le monde entier.

Nous vous le demandons pour cette œuvre toute spéciale de l'Intronisation, que l'Eglise a bénie et qui a ramené tant d'âmes ; qu'elle soit le grain de sénévé, converti bientôt en un arbre géant, abritant par milliers les familles qui vous chantent dans leurs joies et dans leurs peines un hosanna d'amour. Bénissez-la par votre Cœur puissant et bon, pour qu'elle réalise vos demandes de Paray-le-Monial et qu'elle vous fasse une douce violence, pour accomplir, avec nous, les promesses faites à vos Apôtres. Vous avez dit : *Je régnerai par mon Cœur.*

Bénissez donc cette œuvre pour qu'elle soit de plus en plus féconde, et faites que ceux qui sont chargés des intérêts de l'Eglise la bénissent aussi ; qu'ils soient sanctifiés dans cet amour et dans cet apostolat. Votre gloire est notre gloire, votre cause, notre cause, vos intérêts, nos intérêts, votre amour, notre amour, parce que, par votre grande miséricorde, votre Cœur est notre Cœur.

Voilà pourquoi, nous vous en supplions, par la Vierge Immaculée, Reine des familles, par Marguerite-Marie, votre confidente et première disciple, par les ardeurs de tous les apôtres dévoués à la gloire de votre Sacré-Cœur, daignez accomplir, avec nous, par cette œuvre, vos magnifiques et ineffables promesses de miséricorde, et, parce que nous sommes chétifs et pauvres, veuillez nous accepter comme des instruments dociles de vos desseins miséricordieux.

Nous vous promettons d'être, par tous les moyens que votre Providence mettra entre nos mains, et toujours, les apôtres de cette croisade d'amour, dans l'apostolat de la Consécration solennelle des familles à votre Cœur adorable.

Merci, mille fois merci, ô Maître bien-aimé, de la vocation imméritée dont vous nous avez enrichis, en nous confiant le trésor incomparable de la gloire de votre amour miséricordieux. (50 jours d'ind.)

P. MATHÉO.

. . .

Consécration à réciter à la prière du soir
*en union avec toutes les familles qui ont intronisé
le Sacré-Cœur.*

Cœur Sacré de Jésus, que votre règne arrive !
Soyez le Roi reconnu et bien-aimé non seulement
des sociétés fidèles, mais des nations prodigues qui
se sont éloignées de Vous.

Par le Cœur Immaculé de Marie, Reine de Paix,
établissez votre royauté sur notre Patrie, prenant
possession intime et solennelle de nos Foyers. Et
que bientôt, d'un pôle à l'autre de la terre, un seul
cri retentisse : Vive le Cœur de Jésus notre Roi ! A
Lui soient honneur et gloire dans les siècles des
siècles ! Ainsi soit-il ! (50 jours d'ind.)



A Notre Cher Fils

MATHÉO CRAWLEY-BOEVEY, PRÊTRE

de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie,

BENOIT XV, PAPE.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Nous avons lu avec intérêt votre lettre, ainsi que les documents qui l'accompagnaient. Ils Nous ont appris le zèle et l'activité avec lesquels vous vous appliquez depuis plusieurs années à l'œuvre de la consécration des familles au Sacré-Cœur de Jésus, de sorte que son image étant installée dans l'endroit le plus noble de la maison comme sur un trône, Jésus-Christ Notre-Seigneur règne visiblement dans les foyers catholiques. Déjà Notre prédécesseur Léon XIII, d'heureuse mémoire, a consacré le genre humain tout entier à ce Cœur divin, et on connaît à ce sujet sa remarquable Encyclique Annum Sacrum. Cependant, même après

cette consécration collective, la dévotion qui concerne chacune des familles ne paraît pas inutile : bien plus, elle est parfaitement conforme à l'autre et ne peut que contribuer au pieux dessein du Pontife. Ce qui est particulier à chacun, nous touche davantage, en effet, que les intérêts communs. Aussi, Nous réjouissons-Nous à la pensée que vos travaux ont porté sur ce point des fruits abondants, et Nous vous exhortons à persévérer activement dans l'apostolat commencé.

Rien, en effet, n'a plus d'opportunité dans les temps présents que votre entreprise. *Pervertir dans la vie privée comme dans la vie publique le tempérament moral engendré et affiné par l'Eglise, et, après en avoir effacé presque tout vestige de sagesse et d'honnêteté chrétienne, ramener la société humaine aux misérables conceptions du paganisme, voilà ce que trop d'hommes, hélas ! rêvent aujourd'hui et s'efforcent de réaliser, et plutôt à Dieu que ce fût sans effet. Mais ce que les traits des méchants visent surtout, c'est la société domestique. Celle-ci contenant comme en germe les principes de la société civile, ils voient bien que le changement ou plutôt la corruption qu'ils espèrent de la société commune suivra nécessairement celle de la famille dès qu'ils en auront vicié les fondements. Voilà pourquoi on vote la loi du divorce pour ébranler la stabilité du mariage ; en forçant la jeunesse à suivre l'enseignement officiel souvent si éloigné de la religion, on élimine, en une matière d'extrême importance, l'autorité des parents ; et en prônant l'art honteux de satisfaire son plaisir tout en fraudant les droits de la nature, l'impiété tarit ainsi la source même du genre humain et souille de mœurs infâmes la sainteté du lit conjugal. Vous faites donc bien, cher fils, en prenant*

en main la cause de la société humaine, d'exciter avant tout et de propager l'esprit chrétien dans les foyers domestiques, en établissant au sein de nos familles la charité de Jésus-Christ pour qu'elle en soit comme la reine. En agissant ainsi, vous obéissez à Jésus-Christ lui-même, qui a promis de répandre ses bienfaits sur les maisons où l'image de son Cœur serait exposée et honorée.

Accorder à notre très aimable Rédempteur le culte et l'honneur en question, est donc faire œuvre sainte et salutaire ; mais tout n'est pas là. Il importe aussi grandement de connaître le Christ ; de connaître sa doctrine, sa vie, sa passion, sa gloire : le suivre n'est pas se laisser guider par un sentiment superficiel de religiosité qui émeut facilement les cœurs tendres et mous, et tire des larmes faciles, mais laisse les vices intacts ; le suivre, c'est l'entourer d'une foi vivace et constante, qui influe tout à la fois sur l'esprit et le cœur, qui dirige et règle les mœurs. Or, la cause vraie pour laquelle Jésus est négligé de beaucoup, et peu aimé de nombre d'hommes, c'est qu'il est presque inconnu des premiers et pas assez connu des seconds. Continuez donc, cher fils, vos efforts et votre apostolat, afin de susciter à travers les foyers catholiques les flammes d'amour à l'égard du Cœur Sacré de Jésus ; mais efforcez-vous et faites auparavant — c'est Notre volonté — que cet amour dans toutes les maisons que vous visiterez suive, jusqu'à son degré le plus grand et le plus élevé, la connaissance de Jésus-Christ et la connaissance apportée par lui-même de sa vérité et de sa loi.

Et Nous, pour apporter en la matière Notre stimulant à la piété commune, Nous voulons que toutes les faveurs que Notre prédécesseur Pie X, de sainte mémoire, a,

dans sa libéralité pontificale, accordées en 1913, sur la demande des Evêques du Chili, aux familles de cet Etat qui se consacrent au Sacré-Cœur, s'étendent à toutes les familles de l'univers catholique qui feront cette consécration.

Comme gage des biens célestes, et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, recevez, cher fils, la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons de tout cœur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 27 avril 1915, la première année de Notre Pontificat.

BENOIT XV, PAPE.¹

¹ Voici ce que le R. P. Mathéo écrivit, à propos de cette lettre, à l'épiscopat français, au mois de mai 1915 :

« Daigne Votre Grandeur me permettre à cette occasion un simple éclaircissement sur le titre *Intronisation* qui ne se trouve pas dans le texte latin de la lettre pontificale. Le Secrétaire du Pape est venu me voir à deux reprises, envoyé par Sa Sainteté, avant la rédaction définitive de la lettre, et il m'a déclaré que si le mot *Intronisation* n'était pas mis, littéralement traduit, c'était uniquement parce qu'en latin, il n'existait pas un équivalent classique et vraiment correct, mais nullement comme une élimination réprouvant le titre de l'œuvre qui, dans les langues vulgaires (français, espagnol, anglais, etc.), rendait exactement l'idée de cet Apostolat. »

Voir d'ailleurs, à la page 61, la lettre de Son Eminence le Cardinal van Rossum à ce sujet.



Extraits de la lettre de Son Eminence le Cardinal L. Billot, S. J., au Réverend Père Mathéo.

Rome, 26 avril 1915.

Mon Très Révérend Père,

1. **Le titre.** — Vous me demandez un mot de recommandation pour l'Œuvre dite de l'*Intronisation du Sacré-Cœur de Jésus dans les foyers*, et ce mot que je vous aurais donné de confiance sur le seul énoncé d'un si beau titre, je vous le donne maintenant d'enthousiasme, après avoir pris, grâce aux documents que vous m'avez fournis, plus ample connaissance de l'objet de l'œuvre, de son but, de ses conditions, de ses origines et des résultats déjà obtenus.

2. **La chose.** — Ce que le nom annonçait, la chose le réalise, et dès l'abord on voit jusqu'à l'évidence qu'il ne s'agit en aucune façon d'une dévotion nouvelle qui, par sa nouveauté même, pourrait paraître suspecte ; beaucoup moins encore d'une déformation ou modification apportée à une dévotion ancienne, au détriment de la forme authentique approuvée et consacrée par l'Eglise. Non, c'est bien la pure, la simple, la franche dévotion au Sacré-Cœur, telle qu'elle nous a été transmise dans les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, telle que l'Eglise l'a sanctionnée de sa suprême autorité, sans un trait de plus ni un iota de moins, que l'œuvre a pour but d'installer au foyer domestique.

Et de quoi s'agit-il donc ? D'introniser, c'est-à-dire de mettre à la place d'honneur de la maison l'image du Sacré-Cœur, en reconnaissance du droit souverain de Jésus sur toute la famille et sur chacun de ses membres ; de faire chaque soir devant cette image la prière commune, en y renouvelant chaque soir aussi, par la bouche

du père ou de la mère, sa consécration du premier jour ; d'être fidèle à la communion, et autant que possible à l'Heure Sainte des premiers vendredis du mois ; de s'inspirer des leçons et des exemples du divin Cœur, et de recourir à cette source de toutes grâces dans les joies aussi bien que dans les deuils de la famille, dans les bons et les mauvais jours, dans les peines, dans les revers, dans les séparations, dans les larmes qui se versent sur les tombes comme dans les sourires qui s'épanouissent sur les berceaux, enfin dans les difficultés de la vie quotidienne comme dans les accidents qui viennent en interrompre le cours normal et régulier.

Or, qu'y a-t-il en tout cela que ne contienne la dévotion en usage dans l'Eglise ? On ne fait purement et simplement que la faire pénétrer dans la vie familiale, et de façon qu'elle y ait la place qui lui convient, qu'elle y soit non une dévotion morte, mais une dévotion opérante et agissante, qu'elle y échauffe de sa douce et vivifiante chaleur les âmes de la maison tout entière, des parents et des serviteurs, semblable à ce levain que la femme de la parabole évangélique mêle aux trois mesures de farine pour faire lever toute la pâte¹.

Loin donc de voir ici quoi que ce soit qui ressemble même en songe à une nouveauté dangereuse, j'y vois au contraire tout ce qui est de nature à intéresser au plus haut point le zèle des âmes vraiment pénétrées de l'amour de Notre-Seigneur.

3. Réalisation des désirs du Sacré-Cœur. — J'y vois en premier lieu un moyen simple et pratique de réaliser les désirs exprimés à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Comme vous le dites, mon Révérend Père, Notre-Seigneur a demandé à la Bienheureuse que son Cœur fût dans les familles l'objet d'un culte spécial. Qui n'a présentes à la mémoire

(¹) Mth. XIII, 33. Lc. XIII, 21.

ces deux promesses qu'il a faites à sa servante : « Je mettrai la paix dans les familles ; — Je bénirai les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée » ? De là cette cérémonie que vous mettez en tête de votre programme et qui sans nul doute vous aura été inspirée aussi par l'exemple de la première fête, tout intime celle-là, spontanément organisée par les novices de Paray-le-Monial, au jour onomastique de leur sainte maîtresse, 20 juillet 1685, en l'honneur du divin Cœur. Il faut lire dans les histoires de la Bienheureuse la description de cette toute première *intronisation*, qui se fit à huis-clos en l'enceinte réservée du noviciat ; il faut surtout entendre l'expression de la joie qui inonda alors l'âme de Marguerite-Marie ¹. Eut-elle à ce moment le pressentiment qu'en ce grain de sénevé était le grand arbre dans les rameaux duquel depuis près de deux siècles les oiseaux du ciel viennent s'abriter ? Je ne saurais le dire, mais ce que je sais bien, c'est que si le livre de l'avenir lui avait été présenté, et dans ce livre la page qui a pour titre : *Intronisation du Sacré-Cœur dans les Foyers*, elle y eût reconnu l'extension du geste si gracieusement esquissé par ses petites novices, et vu le véritable accomplissement des augustes désirs dont elle avait été faite la confidente.

4. Sanctification de la famille et de la société. — En second lieu, je vois dans votre œuvre le moyen approprié à la sanctification de la famille et, par elle, de la société entière. Je dis le mieux approprié, parce qu'il est de règle que les choses croissent et se développent par les principes mêmes d'où elles tirent leur origine. Or, que voyons-nous à l'origine de la famille régénérée par la grâce de la Rédemption ? N'est-ce pas le mystère de l'union de Jésus-Christ et de l'Eglise, dont le sacrement de Mariage est, par institution divine, le signe inviolable et sacré ? Et ce

(¹) *Vie et Œuvres*, II, 103, 104.

mystère lui-même qu'est-il autre chose que le mystère du Sacré-Cœur ouvert sur la croix pour la création de l'Eglise, comme avait été ouvert au paradis terrestre le côté du premier Adam pour la création de la première Eve!...

De sorte que par le grand sacrement qui est sa base, la famille chrétienne nous apparaît comme plongeant ses racines dans les profondeurs mêmes du Cœur où l'Eglise a pris naissance. Et s'il en est ainsi, où donc la dévotion au Sacré-Cœur sera-t-elle à sa place? Où aura-t-elle un milieu, et si je l'osais dire, un terrain de culture plus approprié? Surtout, où trouvera-t-on un moyen plus *connaturel* (passez-moi ce barbarisme) de *surnaturaliser* la famille et de l'élever à la hauteur de l'idéal voulu par Jésus-Christ?

Mais relisons ce que dit saint Paul aux Ephésiens :

« Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé
« l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle, afin de la
« sanctifier... C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs
« femmes, comme leur propre corps. Celui qui aime sa
« femme, s'aime lui-même. Car jamais personne n'a haï
« sa propre chair, mais il la nourrit et l'entoure de soins,
« comme fait le Christ pour l'Eglise, parce que nous
« sommes membres de son corps, formés de sa chair et de
« ses os. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa
« mère pour s'attacher à son épouse, et de deux ils de-
« viendront une seule chair. Ce mystère est grand, je veux
« dire, par rapport au Christ et à l'Eglise. Au reste que
« chacun de vous, de la même manière, aime sa femme
« comme soi-même, et que la femme révère son mari.
« Enfants, obéissez à vos parents dans le Seigneur, car
« cela est juste... Et vous, pères, n'exaspérez pas vos
« enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les aver-
« tissant selon le Seigneur. Serviteurs, obéissez à vos
« maîtres avec respect et dans la simplicité de votre
« cœur, comme au Christ. Servez-les avec affection,
« comme servant le Seigneur, et non des hommes, assurés
« que chacun, soit esclave, soit libre, sera récompensé

« par le Seigneur de ce qu'il aura fait de bien. Et vous, « maîtres, agissez de même à leur égard, et laissez là les « menaces, sachant que leur Seigneur et le vôtre est dans « les cieux, et qu'il ne fait pas acception de personne »¹. Eh bien ! que vous en semble, mon Révérend Père ? N'est-ce pas ici la description d'un intérieur de famille où aurait été intronisé le Sacré-Cœur ? Pour moi, je veux vous en faire la confidence, il me paraît que vous avez été prévenu par saint Paul ; il me paraît même, chose plus grave, qu'il y a dans votre fait quelque chose qui ressemble fort à ce que, dans le langage commun, on appelle un plagiat.

5. Réparation publique. — Enfin votre œuvre, comme son nom l'indique, sera un hommage de réparation pour les droits de la Souveraineté de Notre-Seigneur partout méconnus. J'ai dit, comme son nom l'indique, quoique je n'ignore pas qu'on ait voulu se faire de ce nom-là même une arme contre vous ; mais je vois aussi, et jusqu'à l'évidence, que toutes ces raisons mises en avant sont absolument sans valeur. Une seule peut-être pourrait offrir quelque lointaine apparence de difficulté, celle qui consiste à dire que la Sacrée Congrégation des Rites, ayant réprouvé le couronnement de l'image du Sacré-Cœur, a par cela seul, réprouvé aussi son intronisation.

Mais doucement : c'est proposer la question d'une manière peu équitable, attendu que couronnement et intronisation ne sont pas tout à fait la même chose. Que s'il ne nous appartient pas de couronner Jésus-Christ qui n'est pas Roi par notre grâce ou par notre volonté, mais bien par droit de naissance, par droit de filiation divine, par droit aussi de conquête et de rachat, il nous appartiendra du moins, j'imagine, de reconnaître sa royauté, de l'affirmer hautement devant les hommes, de la défendre contre ceux qui la nient ; et c'est ni plus ni moins ce qu'on

¹) Eph. V, 25-VI, 9.

fait dans l'intronisation en mettant son image à la place d'honneur, à la place souveraine, à la première place.

Au surplus, nous voyons dans l'Evangile qu'après la multiplication des pains, Jésus sachant qu'on allait venir pour le couronner roi, se déroba et s'enfuit seul sur la montagne ¹ ; tandis qu'au contraire Il se laissa faire lorsqu'au jour des Rameaux on *L'intronisa*. Ils amenèrent, disent les évangélistes, l'ânesse et l'ânon, mirent dessus leurs manteaux, et L'y firent asseoir. Et le peuple en grand nombre étendit ses manteaux au long de la route ; d'autres coupaient des branches d'arbres et en jonchaient le chemin. Et toute cette multitude, en avant de Jésus et derrière lui, criait : Hosanna au fils de David ! Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur, le Roi d'Israël ! ²

6. Pas de couronnement. — Qu'il ne soit donc plus question de *couronnement* de l'image du Sacré-Cœur... mais parlons, oui parlons de l'*intronisation* dont vous vous êtes fait, mon Révérend Père, l'initiateur et l'apôtre. Opposons-la à ceux qui disent : *Nolumus hunc regnare super nos* ³, « Nous ne voulons pas qu'Il règne sur nous. » C'est dans les foyers que devra être prononcé d'abord le vigoureux et énergique *volumus*, « Nous voulons », qui sera une réponse au cri de haine de l'enfer plus que jamais conjuré contre Jésus-Christ.

Il me reste, mon Révérend Père, à vous offrir avec mes plus chaudes félicitations et mes vœux les plus ardents pour l'heureux succès de votre entreprise, l'hommage des sentiments de profond et religieux respect dans lequel j'aime à me dire

de votre Révérence,
le très humble et très dévoué serviteur :
L. BILLOT S. J.

N. B. — *Les mots soulignés furent soulignés par Son Eminence, le cardinal L. Billot.*

(¹) Jo. VI, 15. — (²) Mth. XXI, 7-9, Mc. XI, 7-10, Lc. XIX, 35-38, Jo. XII, 12-16. — (³) Lc. XIX, 14.

Lettre de Son Eminence le Cardinal G. M. van Rossum, préfet de la propagande à Rome, au R. P. Joachim Kaptein, SS. CC., directeur de l'Œuvre de l'Intronisation à Ginneken¹.

Mon Révérend Père,

Les nouvelles que vous m'avez communiquées par rapport à l'état florissant de la belle œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les familles chrétiennes, m'ont profondément réjoui. Jésus est notre Roi, notre Maître, notre Seigneur, notre Dieu. Il doit donc régner sur nous, et être respecté dans tous les foyers domestiques, dans les familles et les sociétés. Heureuses les familles qui Le reconnaissent comme leur Roi et qui, en signe de cette reconnaissance, intronisent l'image de son Sacré-Cœur à la place d'honneur de leur maison, pour Lui rendre là sans cesse les hommages qui Lui sont dus ! Continuez à déployer tout votre zèle, mon Révérend Père, pour propager et répandre cette œuvre sublime. Jésus lui-même sera votre très grande récompense.

« Ce matin, dans mon audience officielle, j'eus la bonne occasion d'interroger le Saint Père sur ses véritables intentions touchant la dénomination de l'Œuvre. Je dis à Sa Sainteté que déjà auparavant, avant encore qu'on ne parlât d'Intronisation, la simple consécration des familles au Sacré-Cœur était connue et propagée ; que maintenant il s'était élevé une divergence d'opinions, par suite de l'affirmation de quelques-uns, selon lesquels Sa Sainteté désirerait qu'au lieu « d'Intronisation du Sacré-Cœur », on dise « Consécration des familles au Sacré Cœur » ; qu'il serait désirable, pour prévenir les discussions inutiles et nuisibles, de donner une déclaration nette de ses augustes intentions.

¹ Centre national de l'Œuvre pour la Hollande.

« Le Saint Père répondit qu'il était absolument en dehors de ses intentions de prohiber, ou même de déclarer ou d'estimer moins approprié le nom d'Intronisation, surtout là où ce titre a déjà été adopté et possède droit de cité. « Mon intention, dit Sa Sainteté, ne porta que sur l'Italie, parce que, en italien, le mot « Intronizzazione » sonne moins bien. En espagnol, ce nom sonne beaucoup mieux. (Sa Sainteté possède très bien cette langue.) On peut donc continuer en toute tranquillité à se servir du mot Entronizacion, Intronisation, Intronisatie, etc. D'ailleurs, ajouta Sa Sainteté, Nous n'attachons pas grande importance au nom. Ce à quoi Nous tenons surtout, c'est que ce ne soit pas une consécration passagère de la famille au Sacré-Cœur, une petite fête de famille, que demain peut-être on aura oubliée ; mais qu'en réalité Jésus soit placé sur un trône dans la famille, que véritablement Il en reste le Roi, et que pour cela et autant que faire se peut, la famille se réunisse tous les jours autour du trône du Sacré-Cœur pour y réciter par exemple, tous ensemble le chapelet, pour offrir au Roi de la famille son tribut d'adoration et d'amour.

« Très volontiers, Nous Vous permettons, Eminence, conclut Sa Sainteté, de donner cette déclaration en Notre nom. »

En vous communiquant ainsi, mon Révérend Père, la véritable intention du Souverain Pontife, je ne puis qu'y ajouter mon grand désir de voir désormais toute divergence d'opinions s'évanouir, et de voir prendre à la belle œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur, un essor toujours plus grand.

Avec l'assurance de mes sentiments les plus distingués, de votre Révérence l'humble et dévoué serviteur dans le Christ Jésus.

† G. M. Card. van Rossum.

Rome, le 16 janvier 1919.



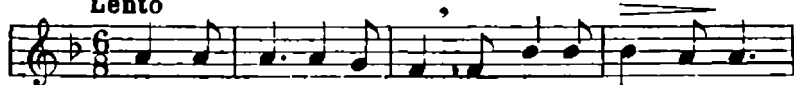
TABLE

LEÇON PRÉLIMINAIRE : De la dévotion au Sacré-Cœur.....	5
LEÇON PREMIÈRE : En quoi consiste l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers.....	7
LEÇON DEUXIÈME : Comment doit se faire l'Intronisation.....	10
LEÇON TROISIÈME : Conséquences de l'Intronisation.....	15
LEÇON QUATRIÈME : But de l'Intronisation. Son opportunité.....	22
LEÇON CINQUIÈME : Légitimité de l'Intronisation.....	25
LEÇON SIXIÈME : Apostolat de l'Intronisation.....	29
LEÇON SEPTIÈME : Réponses aux principales objections.....	34
LEÇON HUITIÈME : Organisation pratique de l'Œuvre.....	37
CÉRÉMONIAL.....	42
PRIÈRES AU SACRÉ-CŒUR.....	49
LETTRÉ DE S. S. BENOIT XV.....	51
LETTRÉ DU CARDINAL BILLOT.....	55
LETTRÉ DU CARDINAL VAN ROSSUM.....	61

Invocations au Sacré-Cœur

Musique de M. le Ch. Poivet.

Lento



Cœur Sa-cré de Jé-sus! que Vo-tre règne arri-



-ve. Cœur Sa-cré de Jé-sus! je crois à Votre amour pour



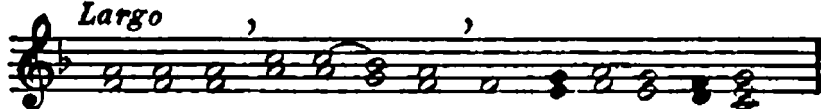
moi, Cœur Sa-cré de Jé-sus! —j'ai confi-ance en Vous! (ter)

300 j. d'ind. chaque fois (PRE X).

O Jésus doux et humble de cœur

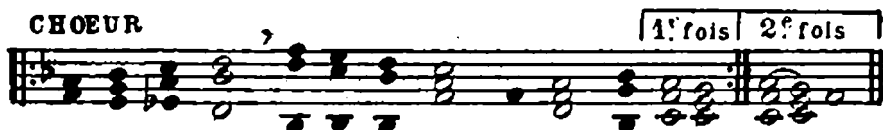
Musique de M. l'Abbé Dubois.

Largo



O Jé.sus, ô Jé . sus doux et humble.de.cœur..

CHOEUR



1. Rendez mon cœur, rendez mon cœur semblable au vô-tre vô - tre.

2. Placez mon cœur, placez mon cœur bien près du vôtre.

3. Prenez mon cœur, prenez mon cœur qu'il soit bien vôtre.

4. Brûlez mon cœur, brûlez mon cœur au feu du vôtre.

5. Changez mon cœur, changez mon cœur avec le vôtre.

INTRONISATION

DOCUMENT FAMILIAL

Le du mois d 49 à la Famille
a solennellement intronisé le Cœur de Jésus dans sa maison, en Lui consacrant tous ses membres, présents, absents et même défunts.

Par ce témoignage d'amour et de réparation elle entend Le reconnaître comme son Seigneur et Maître. Elle accepte pleinement les Commandements de Dieu et de la sainte Église : elle exprime son horreur pour toutes les violations sacrilèges de ses Droits de Souverain absolu des individus, des Familles, des nations : elle reprouve sans réserve tous les attentats contre les saintes lois du mariage ecclésiastique ; enfin elle adhère de cœur et d'esprit à l'autorité du Pontife romain. En même temps, honorée de la visite de Jésus qui veut bien s'établir chez elle comme *CHEZ LUI* : — en échange de la douce confiance, de la tendre amitié de son Cœur qui lui fait dire : « Voici votre Roi... de douceur — Ecce Rex... manus tuas » — « Vous êtes mes amis » — Vos amis mes amis — Elle Lui demande d'accepter, comme jadis à Bethanée, cette humble hospitalité
En toi de quoi nous signons

Les Parents :

Les Enfants :

Le Curé (ou le Prêtre qui a présidé l'Intronisation)

NOTA. — Célébrer la fête du Sacré-Cœur comme fête de famille.

Renouveler la Consécration à la prière ou soir

